



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 30 janvier 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 22 janvier 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 73
Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Rémi DETANG	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe AVENA	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Georges MEZUI	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Céline RENAUD	Madame Monique BAYARD
Madame Céline TONOT	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoud BELHADEF	Monsieur Bruno DAVID	Madame Céline RABUT
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Brigitte POPARD	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Olivier MULLER	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Madame Delphine BLAYA	

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Cyril GAUCHER	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Madame Catherine GOZZI pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Assurances - Audit Flash réalisé par la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne-Franche-Comté - Rapport d'observations définitives - Information du Conseil métropolitain**

La Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne-Franche-Comté a décidé de réaliser un audit flash relatif à l'assurabilité des collectivités territoriales en associant 17 collectivités et organismes locaux de son ressort, dont Dijon métropole.

Cet audit prend la forme d'un rapport commun pour les collectivités et établissements publics audités.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une conjoncture des marchés d'assurances très dégradée pour les collectivités territoriales notamment pour l'assurance « dommages aux biens » et dernièrement pour l'assurance « flotte automobile ». Il s'agit d'une crise majeure dont les conséquences sont prégnantes : résiliation unilatérale des contrats, pénurie d'offres, augmentation des primes.

Ce désengagement de certains assureurs du secteur des collectivités territoriales s'explique par les coûts croissants de l'indemnisation des dommages liés aux événements climatiques mais également aux conséquences des violences urbaines de 2023, marquées par la dégradation de nombreux équipements publics.

Monsieur le Président de la Chambre Régionale des comptes de Bourgogne-Franche-Comté m'a transmis ses observations définitives formulées par cette juridiction à la suite de la réalisation de cet audit. Elles complètent et illustrent les travaux menés à l'initiative du Sénat et du Gouvernement en 2023 pour trouver des solutions afin d'améliorer l'assurabilité des collectivités territoriales.

La Chambre Régionale des comptes souligne dans son rapport que la mutualisation d'une expertise de la gestion des assurances à l'échelle d'une intercommunalité apparaît pertinente et souhaitable. Elle met en avant l'exemple du service commun des assurances de Dijon métropole qui met à disposition de ses communes membres une expertise sur l'ensemble du champ des assurances. La prévention des risques en collectivités, déjà engagée par la métropole, est également préconisée.

L'objet du présent rapport est de vous faire part de ces observations jointes au présent rapport à l'égard desquelles Dijon métropole n'a pas eu de remarques à formuler à la chambre.

Je vous rappelle que ce document a été mis à la disposition de chacun d'entre vous, lors de l'envoi de la convocation à la séance de ce jour.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de prendre acte de la présente communication.

SCRUTIN	POUR : 82	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

